

Vis ta ville

Juillet 2017

11

LE MAGAZINE DE DIVION

« Tata Freda, notre géante »



I QUARTIERS | Le moov'trocs - Bientôt le festival des cités **I SPORT** | Manon, première ceinture noire féminine **I ÉVÈNEMENT** | Longue vie à Tata Freda
I ZOOM | Accueil de loisirs - BAFA - Parentalité **I ENVIRONNEMENT** |
Un cadre de vie plus agréable **I CITOYENNETÉ** | Le conseil de vie de l'UCD


Divion

ARRÊT SUR IMAGES



❖❖❖ Légendes

1. Vive la musique ! L'harmonie municipale, l'ensemble de percussions de l'école de musique et l'Éléphant Tuba Horde ont offert de belles prestations musicales le 22 avril.

2. Voyage. 50 seniors divionnais sont allés à Lacanau en voyage organisé courant mai. Détente, visites, culture... étaient au programme.

3 & 4. Kid's'n'roll. Les 400 élèves des écoles élémentaires du CE1 au CM2 ont assisté à un concert rock en mai. Un moment musical qui s'inscrit dans le cadre de l'accès à la culture pour tous orchestré par la municipalité.

5. Culture. Une fois de plus, les 130 élèves de l'école municipale de danse ont enchanté et fait bouger le public lors de leur gala au complexe Andrée Caron.

6. Solidarité. Lundi 29 mai, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire du Transvaal a couru pour l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie à l'école ». Les enfants ont choisi de soutenir l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Un beau projet citoyen.

SOMMAIRE

QUARTIERS 04

- Le Moov'trocs : échanges solidaires
- Bienvenu au Festival des cités
- Commerce : Ouvertures
 - La frite à Pat
 - Carrefour drive

SPORT 06

- Le beau parcours des vétérans
- Manon Dublaneau, première ceinture noire féminine du club
- Courir aux foulées divionnaises

ÉVÈNEMENT 07

- Longue vie à Tata Freda !

ZOOM 08

Accueil de loisirs

- Le parent joue un rôle fédérateur
- Emploi estival : animateur
- Financer son BAFA
- Échanges avec la Pologne

Parentalité

- De nouvelles actions
- Une bibliothèque nomade

URBANISME 12

- Bus à haut de service
Les travaux ont débuté...
- Des trottoirs rénovés
- Un nouveau camion-benne pour les services techniques

ENVIRONNEMENT 13

- Un cadre de vie plus agréable

CITOYENNETÉ 14

- Le conseil de vie de l'UCD
- L'école de foot labellisée

TRIBUNE 15

ÉDITORIAL



Jacky Lemoine, maire, a mis à l'honneur le géant de Divion avec Patricia Pumarada, adjointe

Comme un géant...

Notre région est une terre de fêtes et de Géants. Près de 300 d'entre eux vivent aux quatre coins du territoire régional. Ils sont les symboles des cités et peuvent représenter des héros imaginaires, des personnages historiques ou même des animaux.

Notre projet de conception d'un Géant auquel toutes nos écoles, nos conseils de quartier et citoyens ont participé, a été élaboré en souvenir d'Alfreda Hermant.

Une personnalité ô combien connue et reconnue dans notre commune. Une légende par son dévouement, sa joie de vivre et le dynamisme qu'elle faisait rayonner dans son quartier « des Andouilles ».

Notre Géant, « *Tata Freda* » (c'est son nom) est donc une Géante. Elle a été baptisée le jour de notre kermesse communale, grand moment festif de notre ville où vous avez pu faire sa connaissance.

C'est un très beau projet culturel tant les Divionnais sont attachés à leur patrimoine et à celui des Hauts-de-France.

L'opération est aussi très mobilisatrice pour notre commune. Cette Géante va nous permettre de faire rayonner notre belle ville de Divion à l'extérieur.

Cette année encore, notre projet culturel s'est étoffé et diversifié autant par les types d'actions que les publics concernés allant des scolaires aux familles. Afin d'en faciliter l'accès à tous et sensibiliser le plus largement possible, nous avons écouté et entendu les

attentes des habitants.

Ainsi, notre Géante est le symbole de l'investissement que met la municipalité dans le domaine de la culture.

Divion est une ville qui bouge, où tout est mis en œuvre pour que toutes les générations de Divionnais puissent se rencontrer et bénéficier d'un magnifique éveil culturel.

En attendant de se retrouver tout au long de cet été que l'on espère ensoleillé, souhaitons tous longue vie à notre *Tata Freda*...

Votré dévoué,
Jacky Lemoine



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2017 / Juillet 2017 / N°11 - 4^e année - Magazine périodique.

Moov'trocs

Echanger des services solidaires

La maison des échanges de Bruay-la-Buissière et son Moov'trocs s'exportent. Divion accueille chaque mois cette action basée sur le don, la récupération et la solidarité. Explications...

La maison des échanges est une association qui troque des biens, des savoirs et des services sur Bruay. Le « Moov'trocs » est la version itinérante pour les villes et fonctionne sur une journée. Le matin est réservé aux ateliers de cosmétique, produits ménagers ou de relooking de meubles. Les participants repartent avec la lessive, les crèmes maison qu'ils ont confectionnées avec des produits courants. L'après-midi est consacrée aux échanges d'objets, de vêtements, de livres, de vaisselle, de petit électro-ménager...

Les échanges de services concernent la garde d'animal, le taillage de haies, la tonte, le repassage, le ménage.... (Cela doit être ponctuel). « Il n'est pas possible de donner son panier de linge toutes les semaines à la même personne. Ce service se crée en temps. Une minute est égale à 1 rond de carotte et 1 heure à 60 ronds de carottes. Lors de l'adhésion pour l'euro symbolique, le membre reçoit 200 ronds de carottes. Acquérir de nouveaux ronds, rien de plus facile : soit on ramène des biens pesés au poids, soit vous proposez un service rémunéré ou vous nous donnez du temps. Nous avons besoin de bénévoles pour ranger, nettoyer le local, » explique Élodie.



Elodie vous attend dans la bonne humeur

Prochaine date : le lundi 4 septembre,
salle Zéphirin Leporcq, rue Henri Barbusse.
Horaires : 10h à 12h pour les ateliers ; 14h à 17h pour les échanges.

La friterie a changé de propriétaires

Nathalie et Patrice Dutilleul sont les nouveaux et sympathiques propriétaires du fond de commerce de restauration rapide situé sur la place des frères Viseur.

« La frite à Pat » propose des frites bien sûr, une multitude de sandwiches, la carbonnade, la pita composée de volailles et d'épices ainsi que des salades fraîcheurs... « Tout est fait maison avec des produits frais, » communique le chevronné Patrice qui travaille dans la restauration depuis plus de 23 ans. Le couple est très à cheval sur les règles d'hygiène et sanitaires. « Je vais proposer également de la petite pâtisserie - mon premier métier - présentée dans une armoire réfrigérée. Un petit plus avec de bons desserts, » révèle Patrice. Une carte de fidélité sera donnée aux clients.



Contact : La frite à Pat - 06.66.54.05.28
Du lundi au vendredi de 11h à 14h et de 18h à 21h
Samedi et dimanche de 11h à 14h et de 18h à 21h30
Fermeture le jeudi
Aucune réservation par téléphone

Ils sont nés (de janvier à avril) : Lilie Laverdine - Hailey Mayeur - Melchior Moreels - Ferdinand Rapacki - Morgan Fanchon - Riley Durieux - Nathan Dubuis Decaix - Chloé Fontaine - Juliette Haldas - Mathéo Deplanque - Louna Mahieux - Rachel Lefranc - Liam Goulois - Loan Leroux - Giulia Greco - Kenzo Mompetit - Zeineb Kerkeni

Ils nous ont quittés (de janvier à avril) : Huguette Sergeant épouse Segismont - Guy Potez - Odette Mouton épouse Guillemant - Yvonne Blondel veuve Nunes - Ginette Royer veuve Dupuich - Maria Fatoux veuve Mayeur - Roland Bollengier - Jacqueline Clippet - Pascal Mouton - Gilbert Delory - Renée Pruvost veuve Legendre - Marie-Jeanne Jourdain veuve Papillon - Czerlas Dudzik - Claude-Marie Loeuillet - Olivier Dubois - Christophe Leroux - Louis Guillemant.



Le Festival des cités remplacera dorénavant les quartiers d'été



Sylvie, responsable du drive vous apporte vos courses en 5 minutes

Quartiers d'été = Festival des cités

Un nouveau dispositif estival

Un nouveau dispositif estival. Exit les Quartiers d'été, bienvenue au « Festival des cités ». La commune est sortie du dispositif régional par manque d'aides financières aux associations participantes à l'opération via le Fonds de participation des habitants (FPH). Sous l'égide de la municipalité, il a été décidé d'organiser un nouveau dispositif appelé : le Festival des cités.

Une subvention communale permettra aux associations participantes de mettre en place des projets pour animer nos quartiers.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

- le dimanche 9 juillet au parc avec les Foulées divionnaises et la Biette en fête ;
- les 29, 30 et 31 juillet au Transvaal avec le Comité des fêtes du Transvaal ;
- le samedi 5 août à la Cité 34 avec Active life Cité 34 ;
- le samedi 12 août à la Cité 30 avec le Conseil citoyen Alliance 30&6 ;
- le dimanche 13 août à La Clarence avec le CAJC. Le programme complet sera disponible dans l'Agenda de juillet/août.

Subvention communale : 8 000 € pour le festival

Commerce

Avec le Carrefour-drive, faites vos courses quand vous voulez !

Le carrefour de Divion situé rue Pierre Bachelet change d'image et innove. La façade et l'intérieur du magasin de 1 800 m² ont été complètement rénovés autour des nuances marrons et couleur brique. Les clients reconnaîtront, accrochée sur l'extérieur, la grande photo qui représente la fosse 5 et 5 bis. « Un nouveau mobilier et de nouveaux étals ont été installés pour un agencement pratique et fonctionnel. Suite à la demande des clients, un rayon poissonnerie a été ouvert et une zone dédiée regroupe l'ensemble des promotions. Plus besoin de courir aux quatre coins du magasin, » explique Tony Nourry, le responsable du site.

Le commerce est doté de services supplémentaires : deux machines à laver et un sèche-linge sécurisés (payable par CB ou

en espèces) ou encore le drive service.

Le drive, un choix de 8 000 références

C'est simple ! Il suffit de commander via Internet, de choisir le jour et l'heure du retrait (délai de 2 heures). Puis de se présenter au point de livraison entre 9h et 19 h, d'activer la borne, de donner son numéro de commande et de récupérer ses courses en moins de 5 minutes.

Contact : Carrefour Market
16 rue Pierre Bachelet
Tél. 03.21.62.52.42
carrefourdrive.fr



Bonne fête maman !

Claudine Dupuis, mère de quatre enfants, a reçu la médaille de la famille française le dimanche 28 mai. « Une mère connaît les recettes, celles qui nourrissent, celles qui font grandir, » a lancé Lionel Courtin, adjoint au maire durant la cérémonie. Une maman qui a donné tout son amour à ses enfants, deux filles et deux garçons, « toutes ces années n'ont été que du bonheur. Et maintenant ce sont mes petits-enfants qui comptent aussi énormément, » a commenté la mère de famille.





Manon Dublaneau, ceinture noire



Départ du 1 km famille en 2017

Coupe d'Artois Aux portes de la finale

L'équipe des vétérans de l'UCD a réalisé un remarquable parcours en coupe d'Artois. Malheureusement, les Divionnais ont perdu aux portes de la finale.

Samedi 3 juin, les vétérans de l'UCD jouaient face à leurs homologues de Biache-St-Vaast en demi-finale de la coupe d'Artois. L'enjeu était important. Lors de la première mi-temps, les Divionnais ont encaissé un but sur coup-franc. Dès le début de la seconde période, les Binchois ont mis la pression et ont inscrit un deuxième but. Les hommes d'Éric Kaluza reprenaient le dessus. Après une belle action collective, Michael Vérin face au gardien poussait le ballon dans les filets. Remotivés, les Divionnais étaient offensifs et perçaient souvent la défense adverse. A quelques minutes de la fin du match, sur un coup-franc direct, Patrice Dussart a envoyé le ballon dans la lucarne qui permet l'égalisation. 2 à 2. Mais les tirs au but ont été favorables à Biache-St-Vaast.



Manon Dublaneau, Première ceinture noire féminine

A 17 ans, Manon Dublaneau vient d'obtenir la ceinture noire 1^{er} dan. Manon commence le judo à 2 ans et ½ avec les séances de baby-judo, « le club étant proche de chez moi, j'ai continué ». Quatorze années plus tard, la voilà ceinture noire, « j'ai une prédilection pour les compétitions. J'applique le code moral que l'on nous enseigne. Important dans la vie de tous les jours, il m'aide à grandir, » confie l'adolescente.

Une fille investie

Un investissement sans faille au sein de son club, Manon est assistante-club, elle arbitre et accompagne lors de compétitions pour coacher les jeunes. « Je suis partenaire d'une personne handicapée en sport adapté. J'ai ob-

tenu le diplôme d'arbitre en 2014. J'aimerais passer mon diplôme pour être jury dans les compétitions en handi-judo. »

Toujours volontaire

« Manon est arrivée toute jeune au club. Elle a travaillé pour obtenir sa ceinture marron puis sa noire. Elle est volontaire et toujours prête à aider. Un beau parcours. Manon est la première féminine ceinture noire issue du club, » dévoile Caroline Bentein, éducatrice diplômée d'État. Le judo club compte six ceintures noires.

Contact : Judo club
06.10.86.57.32

Courir aux foulées divionnaises

Les foulées rassemblent autour du sport femmes, hommes, jeunes et moins jeunes licenciés ou non. Chaque participant peut courir à son rythme car c'est une course sans aspect compétitif.

Trois courses sont programmées :

le 1 km famille ; le 5,2 km et 10,2 km.

Ces parcours sont composés de sentiers, de bords d'étangs, de champs et de sous-bois ainsi que l'ascension de la chaussée Brunehaut avec des dénivelés de 60 m à 750 m. Le circuit famille (1 km) permet à un adulte de courir avec son ou un enfant âgé

de 6 à 12 ans. Une randonnée pédestre en pleine nature à destination des marcheurs.

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer en mairie (possibilité de s'inscrire sur place). Un tee-shirt est offert aux 200 premiers inscrits. L'accueil et la remise des dossards auront lieu à partir de 8 heures derrière la mairie.

Contact : Mairie
Tél. 03.21.64.55.73



Gambrinus, le géant de Béthune est le parrain officielle de Tata Freda

Longue vie à Tata Freda !

Cà y est, Divion a son géant. Tata Freda, sera désormais l'image de notre commune et son ambassadrice lors de fête de quartiers, de carnivals ou de rondes de géants. Son baptême et sa première sortie se sont déroulés lors de la kermesse communale, le 4 juin.

Dimanche 16 heures. Tata Freda sort de la caserne des pompiers. Les plus curieux sont déjà sur place pour immortaliser avec leurs portables ce moment important. La parade débute emmenée par l'ensemble de percussions de l'école de musique. Roulements de tambours et grosses caisses, cymbales qui claquent... Tata Freda traverse la place Salengro puis arrive place des Martyrs. Les flashes crépitent. Un petit clin d'œil à Gambrinus, son parrain, en arrivant devant la scène. Celui-ci se tient fièrement avec sa chope.

Tata Alfreda

« Aujourd'hui, nous sommes réunis pour fêter la naissance d'une géante, Tata Freda. Par le biais d'un concours de dessin,

les écoliers de Divion ont crayonné leur vision du géant. Les conseils de quartiers ont choisi les œuvres les plus représentatives. Notre géant a été créée de toutes pièces par Dorian Demarcq. Tata Freda s'inspire d'une ancienne commerçante de la Cité 34, Alfreda Hermant. Connue par une bonne partie des Divionnais pour sa bonté, sa gentillesse, son investissement dans la vie locale. Elle était appréciée des enfants pour ses distributions de bonbons. Une chanson a même été composée spécialement pour elle par Sarg, un Divionnais.

Longue vie à Tata Freda !

Nous avons l'honneur d'accueillir le géant de Béthune, Gambrinus. Merci à la confrérie de l'abbaye de Chic'nay et au maire de Béthune, Olivier Gacquère d'avoir accepté que Gambrinus soit le parrain de Tata Freda. Merci également à Serge Marcellak, vice-président et Sarah Thedrez, chargés de la politique de la ville à la CABBALR (Communauté d'agglomération Béthune Bruay, Artois-Lys Romane) a développé Jacky Lemoine, le maire.

Tata en chiffres

12 500 € dont 8750 € à la charge de la ville

40 kg

3,50 m (sa hauteur)

3,80 m (avec porteur)

20 kg de colle

3 litres de peinture

16 mètres de tissus pour la jupe

11 mètres pour le chemisier

3 bottes d'osier

1 collier avec billes en bois laquées

TATA FREDA

Dans les allées de la Cité 34

La Cité des Andouilles, dirait Tata

Y'a une géante qui vous ouvre ses bras

Elle s'appelle Tata Freda

C'est Tata, c'est Tata, Tata Freda (X4)

J'l'ai croisée, elle filait des bonbecs

J'l'ai croisée, elle rapiécait une veste

Faut les voir les mioches quand elle apparaît
Leurs yeux sortent de leurs poches s'mettent à chanter

C'est Tata, c'est Tata, Tata Freda (X4)

.....
Auteur : Sarg

Retrouvez les paroles de Tata Freda sur Divion.fr



Lors d'un atelier cuisine en février, les parents étaient invités



Accueil de loisirs sans hébergement

Le parent joue un rôle fédérateur

Les grandes vacances n'ont jamais été aussi proches. Les structures jeunesse sont sur le qui-vive afin de proposer des moments inoubliables aux jeunes divionnais.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvre ses portes d'ici quelques jours. Depuis plusieurs années, la structure reçoit les parents des enfants pour des activités communes. Karine Bloch, adjointe déléguée à la jeunesse nous explique cette démarche.



Pourquoi ouvrir l'accueil de loisirs aux parents ? Leur vision est-elle différente de ce qu'ils en pensaient ?

Ce sont les parents les premiers éducateurs des enfants. Nous devons les informer, échanger sur nos pratiques réciproques, comprendre leur choix, entendre leurs idées.

Le rôle des parents est-il important ?

Oui, nous présentons donc l'avant-projet de l'ALSH aux parents et aux enfants ainsi que les actions et les équipes d'animation. Les parents jouent ensuite le rôle de fé-

dérateur. Etre informé sur le déroulement leur permet de gagner en confiance et donc de sécuriser les enfants, de les préparer à ce temps de loisirs.

Matin et soir nos animateurs et l'équipe de direction se rendent disponibles pour informer ou répondre aux questions des parents. L'ALSH est ponctué d'une à deux activités au cours desquelles les parents sont invités. Nous contribuons modestement au renforcement des liens entre les adultes mais aussi entre les adultes et les enfants. Pour les parents ne pouvant pas se déplacer, nous transmettons les informations par écrit et les équipes restent disponibles par téléphone.

Pourquoi emmener des parents lors de séjours ski ? Comment cela se passe-t-il sur place ? Sont-ils animateurs et quel est leur place dans le groupe ?

Proposer aux parents de participer une fois à un séjour ski s'inscrit dans le même objectif : se connaître, confronter les pratiques... Les parents sont bénévoles et aident l'animateur dans la vie quotidienne

(animations, repas, habillage des plus petits...). L'alliance, le maillage des animateurs et bénévoles participent à la qualité que nous donnons à nos séjours.

Quels sont les retours ?

Les retours sont très positifs tant de la part des animateurs, des parents ou des enfants. C'est une vraie réussite. Une confiance s'établit. Certains parents ensuite se mobilisent pour devenir animateur.

A ce sujet, je rappelle que la mairie accompagne toute personne désirant obtenir le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Des subventions municipales, départementales et de la CAF peuvent être sollicitées. Nous manquons aujourd'hui d'animateurs pour nos accueils... surtout des garçons. J'encourage chacun à se renseigner.

Contact :

03.21.64.55.70

VOUS AVEZ 17 ANS : PASSEZ VOTRE BAFA

Vous souhaitez devenir animateur et encadrer les enfants ou adolescents durant les vacances ou l'été ? Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) vous permet d'acquérir la formation nécessaire afin d'animer les activités et la vie quotidienne

mais aussi d'assurer la sécurité des enfants. Plusieurs aides sont possibles afin de financer une partie de la formation (voir page de droite).

**Contact au 03.21.61.91.76
ou mdubois@ville-divion.fr**



Émeline Delplanque, toujours le sourire !



L'animateur à un rôle important au sein de l'accueil de loisirs

Emploi estival

Un animateur se doit d'être exemplaire

Émeline Delplanque, étudiante de 21 ans, est animatrice depuis ses 17 ans à l'accueil de loisirs en juillet et août.

Toujours souriante, toujours à l'écoute, toujours partante, la demoiselle s'investit corps et âme pour le bien-être des enfants, « *mon objectif principal : que les gamins évoluent, gagnent en autonomie ; qu'ils s'épanouissent. Ce sont leurs vacances ! Les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances, la même égalité sociale. L'accueil de loisirs leur permet d'avoir de vraies vacances et de découvrir la vie en collectivité.* »

Il doit être attentif et sécurisant

Plus jeune, Émeline fréquentait le centre de loisirs. A 17 ans, elle passe son Bafa, « *je travaillais à l'ALSH et la ville payait ma formation. Le diplôme du BAFA s'obtient en 3 parties : la base, le stage pratique et le perfectionnement. J'ai choisi grands jeux et jeux extérieurs.* »

Un animateur se doit d'être exemplaire ! En gîte ou en séjour, l'enfant sort complètement de son contexte. Il est un peu perdu ; nous sommes son seul repère. L'animateur doit être attentif et sécurisant, surtout pour les petits. Chez les plus aguerris, il faut leur mettre des limites et cela dès le début du centre. »

Ouverture d'esprit

Autre fer de lance de l'équipe d'animation : l'ouverture d'esprit qui se concrétise par des rencontres entre les enfants des différents groupes ou lors d'activités communes. Les plus grands aident les plus petits de leur équipe.

Et Émeline de conclure, « *mon meilleur salaire, c'est le sourire des enfants* ».

Formation

Financer une partie de son BAFA

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) permet d'encadrer des enfants et des adolescents.

Pour s'inscrire à la formation :

- Avoir impérativement 17 ans le 1^{er} jour de la formation générale,
- Posséder une adresse courriel à garder durant son cursus,
- Se rendre sur le site Internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Les étapes de la formation

Le stagiaire suit 2 sessions de formation théorique et un stage pratique.

Plusieurs aides financières sont possibles :

- Conseil Départemental : 200 € (participation de 100 € de la CAF) par session du BAFA en internat (sans condition de ressources) www.jeunesdu62.fr

Attention cette aide est limitée car au-delà de l'enveloppe octroyée à l'année, toute demande est refusée. Il est donc indispensable de faire la demande rapidement dès que vous connaissez la date de la formation.

- CAF : 200 € par session pour les familles allocataires de la CAF dont le quotient familial n'excède pas 617 €, pour une formation effectuée en externat (demi-pension). Pour les quotients supérieurs à 617 €, une aide d'environ 91 € est octroyée pour l'ensemble de la formation. www.caf.fr

- Renseignez-vous également auprès de la CNAF, des comités d'entreprise et de Pôle emploi.

La mairie de Divion prend en charge 30 % du coût si la formation est effectuée en demi-pension* ou 50 % si la formation est effectuée en internat* pour chaque session théorique. (* après toutes aides déduites)

Exemple :

- 1) Coût session d'une formation générale en internat : 500 €
- 2) Déduction Département de 200 €, reste 300 €
- 3) Déduction d'une partie CAF de 50 €, reste 250 € (aide de la CAF est d'environ 90 € pour l'ensemble de la formation BAFA)
- 4) Déduction prise en charge de la mairie de 50 %
- 5) Reste à votre charge 175 €* *Sous réserve d'autres aides

Contact : 03.21.61.91.76 ou mdubois@ville-divion.fr



En 2015, l'échange programmé avait dû être annulé en raison des attentats...

Accueil de loisirs : Inscriptions 2017

Du changement pour une meilleure organisation

Vous avez remarqué que la date butoir d'inscription à l'accueil de loisirs et au club ados était programmée au 15 juin.

Explications : cette nouvelle procédure a été mise en place dans l'intérêt des enfants. Le fait d'enregistrer plus rapidement les inscriptions permet aux animateurs de travailler plus en amont sur les activités et de mieux répondre aux besoins des enfants.

Les groupes sont composés dès la fin des inscriptions et non deux jours avant le début du centre. Cela permet aussi de fixer l'organisation des équipes au préalable et par conséquent de mieux préparer les activités quotidiennes.

Ce nouveau dispositif sera également effectif pour l'ensemble des petites vacances scolaires.



Échanges avec la Pologne

Powitanie w Divion

Dans le cadre des échanges culturels, sportifs et touristiques avec la Pologne, 12 jeunes polonais et 2 encadrants de la ville de Koscielisko poseront leurs valises à Divion du 22 au 28 août.

Arrivé en avion, le groupe sera pris en charge par le service éducation et Patrice Sistek, conseiller municipal, l'instigateur de cet échange. « *L'objectif est que les jeunes Polonais et Divionnais fraternisent. Pour cela, il y aura de nombreux moments conviviaux et des animations collectives. Nous voulons aussi que ces jeunes découvrent notre belle région via plusieurs excursions sur la région. Ils seront hébergés à l'Abbaye de Belval. Nous leur avons concocté avec plusieurs élus (Laurent Hainaut, Laurence Foucault et René Flinois) un panel d'activités riches et varié. Il est également prévu une rencontre avec les habitants de la Cité 30 qui était appelée autrefois la petite Pologne* », indique l'élue.

Programme du séjour : visite du Louvre-Lens, du Mémorial canadien de Vimy et du Mémorial polonais ; découverte du site de Lewarde ; journée à Paris ; ascension du terril d'Haillicourt ; journée sur la côte d'Opale à Stella ; soirées barbecue, bowling, ...

APPEL AUX JEUNES

Si tu as entre 15 et 18 ans et souhaites partager des moments avec des jeunes d'un autre pays, tu peux rejoindre le groupe durant cette semaine. Tu participeras à certaines activités. Ce sera l'occasion de perfectionner ton anglais ou ton polonais ! Ce sera peut-être une manière de se rapprocher de tes racines ou de découvrir une autre culture.

Contact : 03.21.64.55.73



Renforcer les liens parents - enfants par le biais d'action autour de la parentalité

Soutenir la parentalité

De nouvelles actions pour le bien-être de la famille

La famille est le premier lieu de construction de l'enfant et de transmission des valeurs.

Le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) a été mis en place pour répondre aux interrogations des parents. Le projet parentalité concerne le bien-être des enfants et des petits-enfants, l'éducation et la culture par le biais de plusieurs actions développées par la municipalité. L'objectif est de favoriser les relations et les échanges lors de rendez-vous réguliers.

Le massage comme thérapie

Ces ateliers permettront de partager un moment « parent/bébé » de tendresse et de complicité ; la détente et le bien-être du bébé ; au bambin de prendre conscience de son corps ; une communication affective par le toucher ; de soulager certains maux (tension, coliques...)

Les parents écoutés

Les ateliers d'échanges pour les parents avec des professionnels de la petite enfance se positionneront sur des questions éducatives telles que le sommeil, l'autorité et ses limites, les écrans, la communication non-verbale. Avec pour cible de reconnaître la place des parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant ; de leur permettre de se rencontrer ; de valoriser les compétences parentales ; de soutenir les parents et de les aider, les conseiller si nécessaire.

Le jeu et le livre, vecteurs de rencontres

Des espaces de lecture et de jeu nomades seront décentralisés dans les quartiers afin de rapprocher le livre et le jeu des lieux de vie quotidienne des habitants, de proposer des temps de rencontre parent/enfant/professionnel, de permettre un moment de partage parent /enfant, de s'évader, se détendre, se cultiver et développer son imagination.

Des projets qui verront le jour progressivement sur l'année 2017 - 2018. Ces nouvelles actions seront la continuité d'initiatives déjà en place comme le coin des coquins, les histoires du samedi, l'éveil musical, les ateliers du RAM.

Un comité pour des idées

Un comité de parents a été créé afin d'enrichir les actions existantes sur la ville et d'en développer de nouvelles autour de la parentalité. Les idées sont les bienvenues.

Une première rencontre a eu lieu le 15 juin et a permis de réaliser un état des lieux.

Parents, vous pouvez rejoindre le comité.

Contact : 03.21.64.55.70
cquignon@ville-divion.fr

Bibliothèque et ludothèque « nomades »

Le projet prend forme. La ville possède une quantité de livres pour enfant dont certains servent lors des salons « Tiot loupiot ».

N'ayant pas de bibliothèque fixe sur la commune, l'idée est d'en créer une nomade - c'est à dire itinérante - qui se rendrait dans les écoles maternelles des cinq quartiers les mercredis après-midi de 14h à 17h hors vacances.

Cette bibliothèque nomade permettra aux enfants accompagnés d'un parent de venir dans la salle d'évolution de son école pour y lire sur place. Par la suite, il sera possible de choisir un livre à emporter à la maison.

Un second espace sera consacré au jeu avec tapis, sofa et tables. L'enfant et l'adulte pourront jouer ensemble ou avec d'autres personnes. Le respect des règles de jeu, les jeux collectifs ou individuels... feront partie de l'apprentissage du jeune joueur.

Une fois par mois et par école, les animateurs accueilleront par école parents et enfants. Ils pourront échanger autour d'un café. En fonction de la période, d'un évènement ou de la tranche d'âge, des thématiques égareront cette nouvelle action à destination des papas et des mamans.



Un nouvel axe est en réalisation



Le camion poly-benne



Rue Kleinhans, les talus ont été aménagés en même temps que les trottoirs

Un seul podium pour les fêtes d'écoles

Pour une meilleure organisation des fêtes des écoles et dans le cadre du plan Vigipirate, un grand podium a été installé durant le mois de juin au complexe sportif. Chaque établissement y a organisé durant une journée ou une après-midi sa fête de fin d'année (huit fêtes d'écoles au total). Le transport des enfants a été pris en charge par la ville.

Le gala de danse et la fête de la musique se sont déroulés au même endroit.



Bus à haut niveau de service

Les travaux pour la réalisation du BHNS ont débuté sur Divion fin mai.

La rue Charles Legay (la polyclinique) est en cours de prolongation jusqu'à la rue Oscar Simon. Ce nouvel axe passe à côté du terrain de foot du stade Jules Mallez. Donc il vaut mieux ralentir lors du passage en voiture rue Oscar Simon.

Les prochaines interventions auront lieu sur les rues Salvador Allende et du maréchal Leclerc.

Pour suivre l'évolution des travaux et les perturbations à venir : bulles.tadao.fr ou contactez un des ambassadeurs. Ils répondront aux questions que vous vous posez.

Cyrill Robert :

06.83.98.67.88 / crobert@smtag.fr

Zora Elyacoubi :

06.07.24.76.74 / zeyacoubi@smtag.fr

Acquisition d'un camion polybenne

Un camion-benne vient d'être acquis par les services techniques. C'est un poids-lourd sur lequel différents contenants peuvent être installés. Une benne spéciale pour les travaux publics avec une bâche et des trappes à l'arrière pour le transport d'enrobés est en cours d'acquisition. La commune possède deux autres bennes pour la gestion directe des déchets, des gravats et

de la ferraille. Avec ce camion, le matériel nécessaire aux fêtes d'écoles, aux animations pourra être déplacé et transporté plus facilement. Moins de trajets et de maintenance au programme.

Coût : 33 600 € (camion) + 5 000 € (benne)

Des trottoirs rénovés

Dans le cadre du plan pluriannuel concernant la réhabilitation des trottoirs, les conseils de quartier ont été consultés afin de déterminer les trottoirs à rénover en priorité. Une dizaine d'accotements doivent ainsi être remis en état par nos services techniques. Au Transvaal, après la réfection du trottoir rue Eugène Kleinhans, le talus à proximité a été habillé de plantes vivaces

grimpantes afin d'embellir les espaces avec moins d'entretien. Concernant la rue Jean Jaurès, plusieurs endroits sur les trottoirs côté de l'Eléphant bleu étant endommagés, il a été décidé de restaurer la tranche complète.

Coût : 6 980 € HT



Des parterres ont été créés et fleuris à différents endroits de la ville

Un cadre de vie plus agréable

Un bouquet d'idées pour fleurir la ville

Les fleurs c'est beau à regarder, elles mettent de la couleur dans la vie, dans la ville.

Une ville fleurie, c'est quand même bien plus jolie. Inscrite pour la première fois à Villes et villages fleuris, notre commune avait été récompensée en 2015 des encouragements dans le cadre de l'opération « Fleurir le Pas-de-Calais », catégorie « Communes de 5001 à 15 000 habitants ». Un résultat stimulant. Les élus ont décidé d'amplifier les efforts de la municipalité dans ce domaine.

C'est beau une ville fleurie

« L'idée est de fleurir les espaces publics avec

méthodologie en créant des parterres dans chaque quartier autour des wagonnets réhabilités en 2016. Une arche en métal avec deux cytises a été installée face à l'hôtel de ville surplombant la rivière la Biette. Des plantes grimpantes qui une fois à maturité et en floraison, apporteront un charme unique à cette artère passante. Autre initiative, la participation d'habitants à fleurir les espaces publics avec les agents » explique Laurence Foucault, conseillère municipale, déléguée à l'environnement.

Maisons et ville fleuries

Divion est de nouveau inscrite au concours des Villes et villages fleuris du département avec l'espoir - pourquoi pas ? - d'une fleur en guise de récompense.

Également participante au concours des maisons fleuries, la commune compte sur le talent de ses habitants pour fleurir leurs jardins et leurs façades. Pour cela il suffit de s'inscrire en mairie. Un jury communal passe durant l'été pour noter les lauréats. Les photos des trois premiers de chaque catégorie partent concourir au niveau départemental. Bénéfique pour tous, le cadre de vie remercie ses jardiniers amateurs pour leurs mains vertes.

Parallèlement, depuis 2014, les quartiers ont été agrémentés de parterres de même que certaines entrées de ville bien plus fleuries et accueillantes qu'auparavant.



Laurence Foucault, conseillère municipale

Quelques chiffres

- 10** berlines
- 5** bacs aux entrées de ville
- 10** grands pots (place des Martyrs)
- 15** jardinières
- 4** massifs réalisés (à la salle Mandela, sur la place Viseur, rue de la République et à la résidence Casanova)
- 8 000 €** pour le fleurissement 2017 financé à hauteur de 50 % par la politique de la ville.

Une équipe de choc

Les fleurs ne poussent pas comme par enchantement. Plusieurs interventions sont nécessaires pour obtenir de beaux parterres.

- 1) Décaper le gazon avec la mini-pelle ;
- 2) préparer le terrain avec 2 passages au motoculteur ;
- 3) plantation ;
- 4) arrosage, désherbage, engrais bio

Les jardiniers de l'équipe cadre de vie : Claudine Vansteenkiste ; Christian Lejeune ; Pascal Crétel ; Johan Brogniart ; Gaëtan Bourgeois ; Mathieu Piette.





Virginie, Vanessa, Sabrina, Evelyne et Marjorie du conseil de vie de l'UCD

Bénéfique pour notre club

« C'est une très bonne chose que des parents s'investissent pour le club de leurs enfants. Je félicite l'ensemble de ces bénévoles. Cela permettra de mettre en place plus d'activités au profit de l'Union des clubs divionnais. Les membres du bureau peuvent se consacrer essentiellement à l'aspect sportif ».

Paul Bailly,
président de
l'UCD



Le foot divionnais labellisé de nouveau

L'école municipale est labellisée départementale depuis 2012 pour les garçons et labellisée encouragements pour les féminines depuis 2014.

Pour être labellisé, il faut répondre à 4 critères importants :

- un projet associatif,
- un projet sportif,
- un projet éducatif,
- une formation.

Ainsi depuis 2016, l'école municipale est labellisée « école de foot espoir » pour les garçons avec une validité de 3 ans et labellisée « école de foot féminine niveau bronze pour les filles » d'une durée de 2 ans.

Le travail mis en place par le club et l'école de foot est récompensé et permet ainsi la progression des jeunes sportifs.

Le conseil de vie de l'UCD

Pour améliorer l'ordinaire au sein du club

L'Union des clubs de Divion, l'UCD, a inventé le conseil de vie. Mais qu'est ce donc ? C'est une entité qui regroupe des bénévoles et des parents de jeunes footballeurs afin d'améliorer l'ordinaire du club.

Marjorie Flahaut, Sabrina Dupuich et Evelyne Delplanque, trois mamans impliquées, présentent le conseil de vie.

Ce dispositif, impulsé par Stéphane Brogniart, éducateur sportif et créé en 2016, regroupe une dizaine de parents - des femmes et des hommes - et des membres du bureau du club de foot. Ces derniers avec Paul Bailly, le président, apportent des idées mais répertorient aussi les besoins des footballeurs. « L'objectif est d'améliorer la vie au sein du club et d'impliquer les parents dans des actions communes. Chacun peut donner son point de vue. Le conseil de vie prend en charge l'organisation de petits événements et décharge ainsi le bureau d'un travail considérable. Ils peuvent davantage se concentrer sur l'encadrement des footballeurs et le bon fonctionnement du club au niveau sportif, » explique Sabrina.

Des groupes de travail

« Nous donnons un coup de main lors des tournois. Le conseil a déjà organisé le carna-

val de février, un repas, un loto, une partie de pêche aux étangs de la Biette... cela nous permet de récupérer des fonds afin de faire plaisir aux enfants du club comme à Noël et dernièrement à Pâques. Le conseil a planifié de A à Z cette chasse. Après définition d'un budget en réunion, les bénévoles démarchent afin de trouver des chocolats les moins onéreux. Nous mettons en place des groupes de travail autour d'un projet ainsi tout le monde peut s'investir. En fonction de la manifestation, le conseil de vie s'occupe des demandes de matériel et gère son installation, » complète Marjorie.

Une équipe motivée

« Nous sommes une équipe complice. Les liens sont forts. Les mamans se côtoient régulièrement autour du terrain lors des entraînements. Nous discutons sur le banc de touche. Les personnes volontaires dont les enfants jouent au club seront les bienvenues avec leurs idées, » conclut Evelyne.

Contact : UCD
Stade Jules Mallez
rue Oscar Simon
Tél. 06.75.13.37.27

Une opposition non-constructive qui se disloque !

Elle crie fort l'opposition, elle insulte, elle rejette, elle casse, elle ment aux Divionnais... C'est sans doute pour cela qu'elle vient de subir un tsunami avec le départ de son sein du représentant socialiste.

Ce dernier vient de faire sécession. Il déclare vouloir « Poser des questions, chercher à approfondir certains sujets tout en respectant les élus... et désire une opposition exigeante et constructive ».

Bref, ce que n'a jamais fait (et ce que n'est pas) l'opposition actuelle.

Dans le dernier numéro du magazine municipal, ladite opposition, comme à son habitude, fustigeait le maire et son équipe. L'arrogance n'a pas de limite puisqu'elle reprochait un recours à l'emprunt pour la rénovation de l'école de la Cité 34 qui mettrait la ville en péril...

Rafraichissons la mémoire du groupe minoritaire : Qui est à l'origine du surendettement de Divion ? Ceux qui sont aujourd'hui dans l'opposition dont Madame Seux en tête !

Enfin, ils reprochent au maire de réduire l'espace consacré à leur méchante verve dans ce magazine. Dans les faits, rien n'a été réduit. Mais l'opposition n'a jamais respecté le règlement de parution validé en conseil municipal alors quand il faut simplement le respecter, on crie haro sur le maire !

A ceux qui ne fanfaronnent que l'irrespect et le mensonge... Rappelons, encore une fois, qu'au sein des Conseil communautaire Béthune-Bruay et Conseil départemental, les communistes ont voté une forte hausse des taxes locales...

Les Divionnais « apprécieront » quand ils recevront leur taxe d'habitation et foncière en octobre.

Le groupe majoritaire

Solidarité avec les Divionnais

Comme nous avons pu le craindre, le maire, sans nous en informer (faut-il s'en étonner ?), a censuré, la fin de notre texte dans son magazine précédent. Il invoquera son bête règlement et notre maigre nombre de signes autorisé. Mais, peut-on se cacher derrière une petite phrase quand il s'agit de liberté ?

Mais là n'est probablement pas le plus important... A ce moment précis, nous souhaitons apporter notre entière solidarité aux victimes des inondations et coulées de boues de ce 18 mai et apporter notre soutien à celles et ceux qui ont dû endurer ces épreuves... 3 fois en moins d'une année... Mais qu'attendent ces pouvoirs publics (Maire, Président d'intercommunalités, ...) pour enfin engager les indispensables travaux qui permettront demain à nos concitoyens de vivre sereinement et paisiblement ? Qu'ils cessent de se cacher derrière des phénomènes atmosphériques inhabituels !

Ces catastrophes relèvent de leur inertie et de leur incapacité à faire évoluer les structures, d'anticiper les évolutions des modes d'aménagements.

Pour exister, il ne suffit pas de planter quelques fleurs, de tracer quelques places de parking ici et là. Ni d'éventrer une partie du quartier de La Clarence (pour le Bus HNS), de sacrifier le bien-être des habitants (que le maire est pourtant censé défendre) et de brader leur sécurité : avec ces 150 m de route pour des bus vides les 3/4 du temps, le maire va inciter tous les jours des centaines d'automobilistes à rouler à vive allure et à commettre des infractions. La sécurité et la tranquillité de nos concitoyens sont bien plus essentielles que ses basses manœuvres de communication politicienne !

**Thomas Boulard – Danièle Seux
Nathalie Vandôme – Pierre
Magnuszewski – Christine Hénon**

Gaz de mine ou gaz de couche, le retour

Lors de la campagne municipale de Mars 2014, la question de l'exploitation ou non du gaz de couche sur notre territoire communal a été source de discussions et de débats animés.

A cette époque, la liste DIVION AUTREMENT reprochait à la majorité municipale de Madame Danièle SEUX le manque de clarté sur les informations de ce sujet.

Deux listes s'opposaient, l'une prenant favorablement ses responsabilités mais avec prudence et l'autre dénonçant ce projet.

Or à ma grande surprise, une centrale électrique s'implante sur l'ancien site de forage de gaz de mine dont l'exploitation s'était arrêtée en 2007.

Cette unité d'énergie fonctionnerait en utilisant le gaz de mine selon les responsables de la société d'exploitation et fournirait de l'électricité à des milliers de foyers pendant plusieurs années, et après quand le gisement sera épuisé, le gaz de couche serait-il une alternative ?

L'investissement de la société GAZONOR sur ce site me laisse à penser que l'option du gaz de couche reviendrait au goût du jour.

La majorité municipale DIVION AUTREMENT aurait-elle renoncé à ses engagements de Mars 2014 ?

Aurait-elle berné bon nombre d'électeurs qui étaient hostiles à ce projet ?

Mais il est vrai que pour gagner une élection, certaines personnes sont prêtes à utiliser des pratiques de propagande mensongère.

**Bernard ULATOWSKI
Conseiller municipal
Elu d'opposition.**

Samedi 9 juillet
19 heures - Parc de la Biette

JANIS JOPLIN • JEFFERSON AIRPLANE • THE WHO • JIMI HENDRIX
DEEP PURPLE • THE STONES • LED ZEPPELIN...

PLONGEZ DANS LE MYTHE

Woodstock
Experience

2 HOURS of PEACE
and music

ENTRÉE GRATUITE

SPECTACLE
PRODUIT
PAR
LOCO
8050